



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

07 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 15 décembre à vingt heures trente,
Les membres du Conseil Municipal légalement
convoqués se sont réunis, en séance publique,
sous la présidence de Ghislaine HAUETER,
Maire de FRENEUSE.

Etaient présents :

MM. Ghislaine HAUETER, Cédric BURGNIES,
Florence DUFOIX, Nicolas DUVAL, Sandrine
FRAYSSE, Ephraïm JOUY, Luc LEFEVRE,
Patrice LEMAIRE, Filipe LOPES, Corinne
MANGEL, Abdelmajid MARFAK, Céline
MARQUES, Alain PARMENTIER, Betty
PILARCZYK, Vincent RADET, Patrick RALLET,
Mireille ROUSSEAU, Myriam TLEMSANI,
Caroline ZARIC.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents ayant donné pouvoir (article L. 2121-20
du Code Général des Collectivités Territoriales) :**

MM. Jessica CHIKHI a donné pouvoir à Florence
DUFOIX, Sandra ERARD a donné pouvoir Myriam
TLEMSANI, Renaud LAVARENNE a donné
pouvoir à Céline MARQUES, Adrien LESEC a
donné pouvoir à Luc LEFEVRE, Maëva ROBIN a
donné pouvoir à Sandrine FRAYSSE.

Absents excusés :

MM. Séverine BREDEL, Aïssata FOYO,
Christophe RENTE.

Madame Corinne MANGEL a été élu secrétaire de
séance.

NOMBRE DE CONSEILLERSEn

Exercice	27
Présents	19
Votants	24

OBJET :

**DEROGATION DE LA
SEMAINE DE 4 JOURS**

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément au Décret n°2020-632 du 25 mai 2020 relatif à la prolongation des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire accordées sur le fondement de l'article D.521-12 du code de l'éducation.

Vu la validation de la semaine à 4 jours de nos 4 établissements scolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE : de valider la semaine à 4 jours comme suit :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Freneuse, le 21 décembre 2022

Acte exécutoire

Le Maire


Ghislaine HAUETER

